

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 18.4.3.12.1 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

La loi de Dieu : une barrière pour freiner dans une certaine mesure l’éclosion grossière du péché

Maintenant que nous avons étudié en détail la loi morale de Dieu, il nous reste à nous demander pourquoi Dieu nous a donné cette loi morale. Quel est le but de la loi ? Au fur et à mesure que nous étudions la Parole de Dieu, il apparaît clairement que la loi de Dieu a plusieurs buts différents. Nos confessions luthériennes mentionnent en particulier trois utilisations (ou fonctions) de la loi morale de Dieu. Le premier usage de la loi est celui d'une barrière pour freiner (c'est-à-dire d'empêcher) dans une certaine mesure l’éclosion grossière du péché. Le deuxième usage de la loi, qui est sa fonction la plus importante, est celui d'un miroir qui nous montre nos péchés et notre état de pécheur. Le troisième usage de la loi est celui d'une règle qui nous enseigne quelles sont les œuvres qui plaisent à Dieu.

Les deux premières utilisations sont destinées à tous les êtres humains, qu'ils soient incroyants ou croyants en Christ. Le troisième usage ne s'applique qu'aux chrétiens. Il est important de se rappeler que les croyants en Christ ont en eux à la fois le vieil homme (la chair pécheresse) et l'homme nouveau (l'esprit) créé par le Saint-Esprit à travers l’Évangile. Si les chrétiens n'avaient pas la chair pécheresse, ils n'auraient pas besoin de la loi dans toutes ses utilisations ; par une foi et un amour parfaits envers Dieu, ils rempliraient les exigences de la loi sans même le savoir, car l'homme nouveau est en parfaite harmonie avec le Saint-Esprit et fait donc la volonté de Dieu. Mais parce que les chrétiens ont toujours la chair pécheresse en eux tout au long de leur vie terrestre, ils ont besoin de la loi dans tous ses usages. Ils ont besoin de la loi pour freiner leur chair. Ils ont besoin de la loi pour se rappeler qu'ils sont des pécheurs qui méritent d'être punis. Ils ont besoin de la loi pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal, car la chair peut les induire en erreur en leur faisant croire que le mal est bon et que le bien est mauvais.

La lutte entre la chair et l'esprit est décrite dans Romains 7 et Galates 5 et est résumée dans les passages suivants. « **La chair a des désirs contraires à ceux de l’Esprit, et l’Esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez** » (Galates 5:17). « **Je suis par l’entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché** » (Romains 7:25).

Examinons donc la première utilisation de la loi, à savoir son utilisation en tant que barrière. Dans de nombreuses rues aux États-Unis et peut-être d'autres pays, une bordure est placée de part et d'autre de la route. Il s'agit d'une élévation soudaine, faite d'un matériau dur comme le béton. La bordure a pour fonction d'indiquer aux conducteurs qu'ils quittent la route s'ils la heurtent ; elle peut également les empêcher de la franchir s'ils ne roulent pas trop vite. Mais la bordure ne les maintient pas sur la route comme le ferait un mur ; s'ils roulent assez vite, ils sauteront la bordure et quitteront la route.

La loi, en tant que barrière, ne peut maintenir personne sur le chemin parfait de l'obéissance, mais elle peut, dans une certaine mesure, freiner l’éclosion de péchés grossiers tels que le meurtre, l'adultère ou le vol. La loi freine ces péchés par ses menaces de punition ou par la honte ou la culpabilité qui peut résulter de ce péché. Dieu utilise le gouvernement humain comme son agent pour établir la loi civile et administrer les punitions en cas de désobéissance. À travers les âges, la plupart des gouvernements humains ont suivi les lois de Dieu dans une certaine mesure et ont condamné des péchés tels que le meurtre, l'agression, l'adultère, le vol, la calomnie et le parjure. S'il n'y avait pas de

lois et de punitions pour les crimes commis contre les lois, ce monde serait dans un état d'anarchie, sans loi ni ordre.

Lorsque Dieu a donné les dix commandements à son peuple et que celui-ci a été effrayé par la voix de Dieu, Moïse lui a dit : « **C'est pour vous mettre à l'épreuve que Dieu est venu, et c'est pour que vous ayez sa crainte devant les yeux, afin que vous ne péchiez point** » (Exode 20:20). Il est certain que les menaces de châtiment de Dieu empêchent certains pécheurs de commettre les pires crimes et délits, tout comme l'application stricte de la loi par le gouvernement peut avoir un effet dissuasif sur certains des crimes les plus odieux. Les lois et les châtiments prescrits par Dieu dans l'Ancien Testament avaient un but et un effet dissuasifs. Par exemple, si quelqu'un parmi le peuple suggérait l'adoration d'un autre dieu ou d'une idole, il devait être rapidement puni par lapidation. Moïse a dit au peuple : « **Il en sera ainsi, afin que tout Israël entende et craigne, et que l'on ne commette plus un acte aussi criminel au milieu de toi** » (Deutéronome 13:11).

Dieu utilise donc sa loi dans ce monde comme une barrière pour maintenir la décence et l'ordre. Le gouvernement civil, quelle que soit sa forme, est le ministre (ou l'agent) de Dieu pour la punition des malfaiteurs et la protection de ceux qui suivent la loi. Dieu lui-même utilise la loi comme une barrière lorsqu'il bénit les obéissants par des bénédictions temporelles et punit les désobéissants par des jugements terrestres afin d'endiguer les débordements les plus grossiers de la méchanceté. L'apôtre Paul l'a enseigné clairement lorsqu'il a écrit : « **Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal** » (Romains 13:4).

Le citoyen respectueux de la loi n'a pas à craindre les autorités et les forces de l'ordre. Paul l'énonce comme une règle Générale : « **La loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles, les impies et les pécheurs** » (1 Timothée 1:9). Ce n'est que parce que le chrétien a encore une chair pécheresse qu'il a encore besoin de la loi comme d'une barrière pour garder sa propre chair sous contrôle. Les incroyants ont besoin de la loi parce qu'ils n'ont qu'une chair pécheresse et qu'ils ont besoin d'être freinés par la loi et l'application de la loi.

C'est pour cette raison que notre Seigneur veut que nous priions « **pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté** » (1 Timothée 2:2). Un bon gouvernement est une aide à la proclamation de l'Évangile et à une vie pieuse conforme à l'Évangile.

La loi morale étant inscrite dans le cœur de tous les hommes, le concept de loi et de punition n'est pas étranger aux peuples de la terre. Toutes les cultures ont sans doute jugé nécessaire d'établir certaines règles pour contrôler la violence humaine. Cette loi de Dieu, inscrite dans le cœur des hommes, a aussi un effet dissuasif sur la criminalité. Tous les êtres humains ont une conscience, c'est-à-dire la conscience d'un être divin qui les punira pour leurs crimes. Il est écrit : « **l'Éternel, ton Dieu, est un feu dévorant, un Dieu jaloux** » (Deutéronome 4:24). Les pécheurs essaient d'échapper à Dieu comme Adam et Eve, mais ils n'y parviennent pas, quels que soient leurs efforts. Parfois, les athées qui prétendent qu'il n'y a pas de Dieu ont encore peur d'avoir à l'affronter, et c'est pourquoi ils essaient autant que possible de se convaincre qu'il n'y a pas de Dieu. C'est peut-être la raison pour laquelle l'évolution est si populaire parmi les gens instruits de ce monde. Mais l'apôtre Paul a écrit : « **Ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour** » (Romains 2:15). Les païens incroyants « **connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses** » (Romains 1:32). C'est la raison pour laquelle les gens du monde entier ont peur de la mort et de mourir.

À cause de sa chair pécheresse, le chrétien dit aussi avec le psalmiste : « **Ma chair frissonne de l'effroi que tu m'inspires, et je crains tes jugements** » (Psaume 119:120). Seul le Christ et son Évangile peuvent nous débarrasser de ces peurs ; ce n'est qu'en Christ que nous pouvons vaincre la peur de la mort et la peur de l'au-delà.

Notre confession luthérienne résume ce premier usage de la loi en ces termes : « *La Loi a été donnée aux hommes pour trois raisons : 1^e) pour maintenir une certaine discipline extérieure en face des hommes brutaux et insoumis* » (*LA FOI DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES Confessions et Catéchismes*, p. 431, §899).

Questions

1. Quels sont les trois usages de la loi ?
2. Qu'entend-on par l'utilisation de la loi comme une barrière ?
3. Pourquoi dit-on que la loi peut freiner le péché mais pas l'empêcher totalement ?
4. Pourquoi un chrétien a-t-il encore besoin de la loi comme barrière ?
5. Quelle agence Dieu utilise-t-il en tant que son serviteur pour appliquer la loi comme une barrière ?
6. Pourquoi pouvons-nous être sûrs que la loi et son application contribuent à décourager la criminalité ?
7. Pour quelle raison Dieu veut-il que nous, chrétiens, priions pour le gouvernement ?